

Projet personnel encadré et projet collaboratif encadré

Semestre 2

Enseignants référents : Fanny Cailleux (f.cailleux@parisnanterre.fr), Mélanie Adda (melanie.adda@gmail.com) et Sylvie Robic (sylvie.robic@parisnanterre.fr).

But : dans le cadre de l'UE de préprofessionalisation, permettre aux étudiants de mettre à profit une passion, un centre d'intérêt, une activité déjà professionnelle et/ou hors cursus universitaire, tout en leur faisant travailler un genre particulier de rédaction, celui de l'article/du rapport.

=> **vous devrez** : 1) choisir un sujet ; 2) rédiger un pré-projet sur ce sujet ; 3) réaliser ce projet.

Vous devez réaliser un Projet personnel, ou à deux ou trois (maximum) un Projet collaboratif. Différents types de projets possibles de dix de pages (multiplier par le nombre d'étudiants en cas de projet collaboratif encadré) :

- série d'articles sur un même thème ;
- mini-mémoire de recherche (20 pages, doit être commencé obligatoirement au premier semestre) ;
- rapport sur une activité effectuée durant le semestre ;
- projet plus « artistique » (réalisation d'une vidéo avec présentation écrite du processus de réalisation, écriture d'une nouvelle, d'un scénario, etc.) ;

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à les soumettre. L'important est que :

1) vous soyez **ACTIFS** : c'est à *vous* de trouver un sujet, d'élaborer un projet, de le réaliser ; l'enseignant référent est là pour vous aider, principalement en discutant avec vous pour voir dans quelle mesure votre projet est faisable, ce qu'il implique de faire, etc., *en aucun cas il n'est là pour faire les choses à votre place* => c'est un projet *personnel*, que vous devez mener de A à Z.

2) votre projet donne lieu à un dossier écrit, qu'il représente l'ensemble de votre projet (série d'articles) ou seulement la partie « conceptuelle » (pour les projets plus « artistiques »).

Dans ce dossier, la présentation est aussi importante que le contenu (y compris orthographe, syntaxe, ponctuation) : si vous faites quelque chose de soigné, cela jouera en votre faveur ; à l'inverse, si la présentation est très négligée, même si le contenu est bon, cela jouera en votre défaveur.

Ceci dit, la qualité de ce que vous aurez écrit sera bien sûr importante : on attend de vous quelque chose de relativement conséquent, étant donné que vous avez un semestre pour le faire et que vous êtes en L3. Si vous choisissez d'écrire une série d'articles, il faut qu'ils aient un thème commun.

Validation de l'E.C. : par deux notes

1. une sur le pré-projet de dossier => environ deux pages (quatre pour un projet collaboratif à deux, six pour un PCE à trois), où vous présentez votre projet : son sujet, son but, la manière dont vous comptez procéder, éventuellement les difficultés que vous pensez rencontrer, les atouts que vous possédez pour mener le tout à bien, etc.

2. une sur le dossier, après soutenance prévue en janvier => par soutenance, on entend une présentation orale à l'enseignant référent (plus, si vous faites un mini-mémoire, le professeur que vous aurez choisi) de ce que vous aurez fait, des difficultés que vous aurez rencontrées, des solutions trouvées, etc. Cette présentation sera suivie d'un entretien libre. Lors de la soutenance, la présentation d'un ppt sera très appréciée (à voir avec l'enseignant référent).

La note finale du semestre sera la moyenne de ces deux notes (coefficient 1 pour la première, coefficient 3 pour la seconde), donc n'en négligez aucune !

Ceux qui ont entrepris au premier semestre un mini-mémoire d'une année sont dispensés de fournir un pré-projet au second semestre. Ils seront évalués sur le travail définitif et sa soutenance. Le professeur qui vous guide dans ce mini-mémoire participera évidemment à la soutenance.

Semestre 2 - dates à retenir

- signalement : **avant le 4 février** => Fanny Cailleux (f.cailleux@parisnanterre.fr) et Mélanie Adda (melanie.adda@gmail.com) et Sylvie Robic (sylvie.robic@parisnanterre.fr).
- dépôt du pré-projet sous forme papier au secrétariat (bureau L 109) : avant le **1^{er} mars**. Les préprojets seront alors répartis entre les enseignants référents. Après correction, les préprojets seront récupérables dans le tiroir ad hoc du meuble situé en face du bureau L107 (attention, vous ne devez rien déposer dans ce tiroir).
- dépôt du dossier (PPE, PCE, mini-mémoire définitif) sous forme papier au secrétariat, à destination de l'enseignant référent, avant **le 12 avril**.

Les oraux auront lieu **la première quinzaine de mai**, à des dates qui seront précisées ultérieurement.

Quelques sujets proposés :

À titre d'information, pour apprécier l'ouverture de l'éventail des sujets possible, voici quelques sujets de PPE ou PCE choisis l'année dernière :

- Les échanges Erasmus
- Les conséquences sociales du Brexit
- L'indépendance de la Catalogne
- L'histoire du conflit armé en Colombie

- L'immigration portugaise en France
- Les politiques d'immigration en France depuis 1945
- Le concept de modernité dans le monde arabe
- Le journalisme dans la presse
- Le traitement de l'information au Mexique
- Écologie et développement durable
- Rap et féminisme
- Un voyage humanitaire au Népal
- Barbes et représentations : accessoire de mode ou revendication identitaire ? (PCE)
- Les classes préparatoires littéraires (PCE)
- Les associations étudiantes de Nanterre (PCE)
- Les pédagogies actives contre l'échec scolaire
- Comment faire aimer l'anglais à de jeunes enfants ?
- Un projet de traduction
- Le roman graphique/graphic novel
- Un carnet d'élaboration d'un roman de science-fiction
- Une adaptation en bande dessinée de *La mare au diable* de George Sand
- Le métier de lecteur : expériences et reportages
- Une nouvelle
- Un conte pour enfants
- Compte-rendu de la réalisation d'un court-métrage
- Réalisation d'un court-métrage (La danse africaine ; Le rôle de la musique dans le cinéma...)
- Le théâtre et moi : actrice et : ou spectatrice
- Le thème de l'exil dans l'œuvre de Wajdi Mouawad